

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 13
DU 03 octobre 2022**

(article L.2121-25 du Code Général des
Collectivités Territoriales)

**2022-353 CONSEIL MUNICIPAL – PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2022 -
APPROBATION**

Le Conseil :

APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 juin 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**2022-354 COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Le Conseil :

PREND ACTE des décisions prises par M. le Maire ou son Représentant et listées en
annexe.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2022-355 CONSEIL MUNICIPAL – REGLEMENT INTERIEUR - MODIFICATIONS

Le Conseil :

ADOPTÉ le règlement intérieur du Conseil Municipal modifié comme exposé ci-
dessus et figurant en annexe.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2022-356 MARCHES DE NOËL - TARIFS AU 01.11.22

Le Conseil :

VOTE les tarifs exposés ci-dessus applicables au 1^{er} novembre 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2022-357 FLERS - PROJET PLANCAION - FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS PUBLICS - CONVENTION PUP - APPROBATION

Le Conseil :

- 1 - APPROUVE** La Convention de projet urbain partenarial, ci-dessus décrite et annexée à la présente délibération,
- 2 - AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de projet urbain partenarial, avec la société SODIFLERS et Flers Agglo.

ADOPTE A L'UNANIMITE - Une abstention celle de Monsieur Pascal CATHERINE

2022-358 CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2022 – ATTRIBUTION DES PRIX AUX LAUREATS

Le Conseil :

- ALLOUE** comme ci-dessus exposé, aux lauréats les prix pour le concours des maisons fleuries 2022.

ADOPTE A L'UNANIMITE

**2022-359 MOUVEMENT FONCIER – RUE JACQUES DURRMEYER – PARCELLE CR 24
CESSION POUR PARTIE A TITRE ONÉREUX – CLASSEMENT POUR PARTIE
DANS LE DOMAINE PUBLIC**

Le Conseil :

- 1 - DECIDE** la cession de la parcelle CR 24p suivant les modalités exposées ci-dessus,
- 2 - PRECISE** que les frais de géomètre et d'actes notariés liés à l'ensemble de cette transaction foncière seront à la charge de l'acquéreur,
- 3 - CHARGE** Monsieur le Maire de signer l'acte authentique à intervenir qui sera dressé en l'étude notariale Pierre CHAIX et Corinne CHAMPETIER avec le concours éventuel du notaire du bénéficiaire de la servitude,
- 4 - ABROGE** la délibération 142 du Conseil Municipal du 5 février 2021,
- 5 - CLASSE** dans le domaine public communal la partie de la parcelle CR 24 desservant les parcelles CR 26, CR 25 et CR 24p (portion d'environ 500 m² à céder).

ADOPTE A L'UNANIMITE

**2022-360 MOUVEMENT FONCIER – PORTION DE LA RUE DE LA FONDERIE –
DESAFECTATION – DECLASSEMENT – CESSIION PRINCIPE**

Le Conseil :

- 1 - PRECISE** que la désaffectation de la portion de la rue de la Fonderie sera effective après la procédure de déclassement en application de l'article 2141-2 du code général de la propriété des personnes publiques,
- 2 - VALIDE** le principe de la cession de la portion de la rue de la Fonderie précisée ci-dessus,
- 3 - PRECISE** que les frais liés à cette transaction foncière seront pris en charge l'acquéreur,

4 - AUTORISE Monsieur le Maire à prescrire l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'acte de déclassement de la portion de la rue de la Fonderie conformément à l'article L 141-3 du Code de la Voirie Routière,

5 - DIT que le Conseil Municipal devra se prononcer définitivement sur le déclassement et la cession de la portion de la rue de la Fonderie après avoir pris connaissance des conclusions du Commissaire Enquêteur.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2022-361 FESTIVAL ESKAPE – CONVENTION TRIPARTITE 2022

Le Conseil :

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de l'édition 2022 avec Flers Agglo et l'association HARDCORE FRANCE selon les modalités définies ci-dessus, et sous réserve de délibération concordante de Flers Agglo sur le même texte.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2022-362 CONVENTION AVEC LE CIRQUE-THEATRE TEMPO - RENOUVELLEMENT

Le Conseil :

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention annexée.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2022-363 REGION NORMANDIE – CONVENTION D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA VILLE DE FLERS

Le Conseil :

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'utilisation des installations et équipements sportifs avec la Région Normandie, le lycée Guéhenno et le lycée Saint Thomas d'Aquin.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2022-364 EQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS SPORTIVES – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DE LOCAUX

Le Conseil :

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de mise à disposition et d'utilisation des équipements sportifs.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2022-365 BUDGET GENERAL 2022 – DECISION MODIFICATIVE N°3

Le Conseil :

VOTE les opérations décrites en annexe et qui figureront au budget général pour 2022.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2022-366 CESSION DE MATERIEL INUTILISE – VENTE EN LIGNE D'UN VEHICULE

Le Conseil :

- 1 - APPROUVE** la réforme des biens listés ci-dessus,
- 2- APPROUVE** la vente des biens ci-dessus référencés,
- 3 - AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à conclure la vente de la chargeuse Kramer dans les conditions indiquées ci-dessus et à signer tous actes relatifs à cette affaire,
- 4 - DIT** que les biens seront sortis du patrimoine de la ville de Flers conformément aux dispositions budgétaires et comptables.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2022-367 PERSONNEL COMMUNAL - EMPLOIS PERMANENTS - TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION 2022-05

Le Conseil :

- 1 - MODIFIE** le tableau des effectifs dans les conditions ci-dessus exposées,
- 2 - PREND** l'engagement d'inscrire au Budget les crédits correspondants,
- 3 - PREVOIT** que dans le respect des règles de droit en la matière, et en cas d'échec au recrutement d'un fonctionnaire, les postes permanents peuvent être occupés par des contractuels dans les mêmes conditions d'emplois et de niveau de rémunération que fixées à la création du poste, sauf délibération particulière,
- 4 - PRECISE** qu'il y aura à se prononcer sur les suppressions de postes qui constituent une opération d'ordre, dans le cadre d'une délibération annuelle prise après avis du Comité Technique.

ADOPTE A L'UNANIMITE - Une abstention celle de Monsieur Pascal CATHERINE

2022-368 DISPOSITIF TREMPLIN VERS L'EMPLOI – VOLET CONTRATS PEC – ACTUALISATION 2022-02

Le Conseil :

- 1 - ACTUALISE** la mise en œuvre du dispositif « tremplin vers l'emploi » dans les services de la collectivité, dans les conditions de droit, telles que présentées ci-dessus, au 1^{er} novembre 2022,
- 2 - CHARGE** Monsieur le Maire de soumettre ces propositions aux divers partenaires institutionnels concernés par ces dispositifs,

- 3 - DECIDE** la création des missions désignés et les budgets correspondants, en dépenses et en recettes,
- 4 - AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer toutes conventions ou tous les documents requis pour la mise en œuvre ce programme,
- 5 - SOLLICITE** la participation des instances et organismes susceptibles d'appuyer financièrement la collectivité dans la mise en œuvre de ce programme.

ADOPTE A L'UNANIMITE - Une abstention celle de Monsieur Pascal CATHERINE

2022-369 RACCORDEMENT A L'ESPACE NUMERIQUE SECURISE DE L'AGENT PUBLIC - CONVENTION AVEC LA DGFIP : SIGNATURE

Le Conseil :

- 1 - AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention jointe en annexe entre la Ville de Flers et la DGFIP pour ce qui est des prestations de raccordement à l'espace numérique sécurisé de l'agent public,
- 2 - AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document permettant de mobiliser et actualiser ce partenariat,
- 3 - CONSIDERE** que la convention est établie pour 10 ans ou jusqu'à dénonciation au moins d'une des parties ; elle est renouvelable,
- 4 - PREVOIT** d'inscrire au budget les sommes induites par ces dispositions.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2022-370 CREATION, GESTION ET EXTENSION D'UN CREMATORIUM : TRANSFERT DE COMPETENCE VERS FLERS AGGLO – MODIFICATION DES STATUTS

Le Conseil :

- 1 - APPROUVE** le transfert de la compétence « Création, gestion et extension d'un crématorium » à Flers Agglo,
- 2 - APPROUVE** l'ajout de l'article 7.14 aux statuts de Flers Agglo,
- 3 - APPROUVE** la modification des statuts de Flers Agglo modifiés en conséquence et figurant en annexe.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2022-371 TRANSFERT DE LA COMPETENCE D'AUTORITE ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ AU TE61

Le Conseil :

- 1 - AUTORISE** le transfert de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz au Te61,
- 2 - DIT** que ce transfert prend effet à compter du premier jour du mois suivant la date à laquelle la délibération de l'assemblée délibérante est devenue exécutoire comme le précise l'article 7 des statuts du Te61,
- 3 - AUTORISE** la mise à disposition des biens nécessaires au bon accomplissement de la compétence transférée conformément aux articles L1321-1 et L1321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- 4 - AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce transfert de compétence.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2022-372 EXTINCTION PARTIELLE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Le Conseil :

- 1 - AFFIRME** la nécessité d'engager des actions volontaristes en termes de sobriété énergétique,
- 2 - DIT** que les modalités pratiques de mise en œuvre, au titre de l'éclairage public, seront déterminées par arrêté municipal, ce domaine relevant du pouvoir de police du Maire,
- 3 - PRECISE** que les actions mises en œuvre feront l'objet d'une évaluation, pourront évoluer en conséquence et qu'un bilan environnemental et financier sera présenté à un Conseil Municipal ultérieur.

ADOPTE A L'UNANIMITE - Une abstention celle de Monsieur Pascal CATHERINE

2022-373 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2022 - ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POLICE DE FLERS - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT EXCEPTIONNELLE

Le Conseil :

- 1 - VALIDE** Le principe de subventionner à titre exceptionnel l'Association Sportive de la Police de Flers,
- 2 - VALIDE** Le principe du cofinancement en fonction du nombre d'habitants pour les communes relevant de la Circonscription de Sécurité Publique,
- 3 - AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder au versement de la subvention selon les modalités définies ci-dessus à l'association,
- 4 - AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à l'attribution de cette subvention (notification notamment),
- 5 - INSCRIT** Le montant de la subvention sur le budget 2022.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2022-374 PROCEDURE DE RAPPEL A L'ORDRE – CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE DE FLERS / PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

Le Conseil :

- 1 - APPROUVE** les modalités de partenariat entre la Ville de Flers et le Procureur de la République près le Tribunal d'Argentan pour l'exercice du rappel à l'ordre, telles que définies dans la convention ci-annexée,
- 2 - AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention ci-annexée ainsi que les éventuels avenants à venir,
- 3 - AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente,
- 4 - RAPPEL** que la mise en œuvre de cette convention s'inscrit dans le cadre de la STSPD.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2022-375 PROCEDURE DE LA TRANSACTION MUNICIPALE – CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE DE FLERS / PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

Le Conseil :

- 1 - APPROUVE** les modalités de partenariat entre la Ville de Flers et le Procureur de la République près le Tribunal d'Argentan pour l'exercice de la transaction municipale, telles que définies dans la convention ci-annexée,
- 2 - AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention ci-annexée ainsi que les éventuels avenants à venir,
- 3 - DIT** que Monsieur le Maire ou son représentant prendra toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente,
- 4 - RAPPEL** que la mise en œuvre de cette convention s'inscrit dans le cadre de la STSPD.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2022-376 NPRU – PROGRAMME DE RECONSTITUTION DE L'OFFRE SOCIALE-MOTTE ANGO – ORNE HABITAT - MISE A DISPOSITION PREALABLE DU TERRAIN

Le Conseil :

- 1 - DIT** que les parcelles seront mises à disposition d'Orne Habitat le temps que les cessions foncières soient effectives,
- 2 - AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, un compromis de vente pour tenir compte des doctrines d'intervention de la Banque des Territoires lors de la délivrance des contrats de prêt au Bailleur.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2022-377 QUARTIER DU PONT-FERON - IMMEUBLE LES ABEILLES - 20 LOGEMENTS DEMOLITION PAR ORNE-HABITAT - AVIS DE LA VILLE DE FLERS

Le Conseil :

- DONNE** un avis favorable à la demande d'Orne-Habitat de démolir les 20 logements de l'immeuble « Les Abeilles » au quartier du Pont-Féron.

ADOPTE A L'UNANIMITE